



Netcom

Réseaux, communication et territoires

35-3/4 | 2021

Numérique et innovation territoriale

Les transactions économique-sexuelles : actrices et acteurs, institutions et territoires

Salomé Donzallaz and Olivier Crevoisier



Electronic version

URL: <https://journals.openedition.org/netcom/6340>

DOI: 10.4000/netcom.6340

ISSN: 2431-210X

Publisher

Netcom Association

Brought to you by Université de Neuchâtel



Electronic reference

Salomé Donzallaz and Olivier Crevoisier, "Les transactions économique-sexuelles : actrices et acteurs, institutions et territoires", *Netcom* [Online], 35-3/4 | 2021, Online since 06 July 2022, connection on 04 April 2023. URL: <http://journals.openedition.org/netcom/6340> ; DOI: <https://doi.org/10.4000/netcom.6340>

This text was automatically generated on 16 February 2023.



Creative Commons - Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International - CC BY-NC-ND 4.0
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Les transactions économique-sexuelles : actrices et acteurs, institutions et territoires

Salomé Donzallaz and Olivier Crevoisier

1

1. Introduction

- 2 De nombreuses recherches ont mis en évidence le caractère calculatoire de la sexualité et de l'amour (Bourdieu, 1972 ; Deschamps, 2013 ; Bozon, 2020). Il s'agit de comprendre la manière dont les actrices et acteurs de ce champ se coordonnent, concluent des accords et les mettent en œuvre. Inscrit dans cette perspective, cet article postule l'encastrement économique de la sexualité et propose, dans une analyse institutionnaliste et territoriale, une caractérisation de la transaction économique-sexuelle (TES). Complémentaire aux approches de Deschamps (2020) et de Bergström (2020), notre démarche cherche à cerner les modalités par lesquelles les agent·es de la sexualité construisent des accords relatifs à des activités sexuelles conjointes et les réalisent tout en étant socialement contrôlé·es, au sein d'espaces numériques et concrets.
- 3 L'approche pionnière de Tabet (2001 ; 2004), structuraliste et matérialiste, se caractérise par l'idée que les différentes formes que prennent les TES (mariage, travail du sexe, etc.) se rangent le long d'un continuum : toutes ces formes comportent un apport masculin préalable constituant la sexualité féminine en service dû en retour. Dans cet article, nous adoptons cette posture tout en développant une théorisation pour rendre compte des changements en cours dans la société (augmentation de la participation féminine au marché du travail, numérisation, mouvement féministe, etc.). Nous proposons donc une approche institutionnaliste basée sur la théorie des transactions de John Commons ([1934], 1989), pour qui l'échange économique ne saurait se comprendre comme un simple échange entre des volontés libres et

indépendantes qui se dérouleraient dans un vide social. Commons distingue ainsi trois transactions (bargaining, managerial, rational), chacune étant nécessaire pour réaliser l'ensemble dans leurs dimensions relationnelles, institutionnelles et calculatoires. Ce cadre, pouvant être qualifié de structuraliste ouvert, permet d'intégrer le changement institutionnel, culturel et technologique dans les TES.

- 4 Dans la deuxième partie, l'approche est également territoriale (Crevoisier, 2010), car elle postule que l'insertion des TES dans la société se comprend par leurs formes spatio-temporelles et par leur déploiement dans le temps et dans l'espace. Il s'agit de saisir la façon dont la sexualité s'encastre dans la société en identifiant les espaces dans lesquels elle s'insère ainsi que, en retour, la manière dont elle façonne les territoires. Des distinctions comme espaces public et privé ou sphères de production et de reproduction sont déterminantes du point de vue des activités sexuelles. Ces dernières jouent un rôle central dans l'institutionnalisation de ces espaces et dans l'articulation des séquences temporelles qui caractérisent une TES, en particulier l'enchaînement entre consentement et activité sexuelle proprement dite. À une autre échelle, il existe également une succession entre la dimension contrôlante des institutions et la rediscussion des normes et valeurs. Le cadre conceptuel proposé est mis à l'épreuve dans la troisième partie afin de comprendre les changements induits par la numérisation. À partir d'une étude de cas sur le sexcam (Anonymisation), nous caractériserons les principaux changements ainsi que les permanences induites par la numérisation. L'article vise donc à faire dialoguer une revue de littérature avec cette étude de cas réalisée par ailleurs (Idem.), dont les éléments nous permettent d'émettre des hypothèses théoriques. Pour ce faire, nous amenons des éléments descriptifs de diverses TES afin de montrer la logique de leur construction, de leur cloisonnement dans l'espace public ainsi qu'au sujet de la valorisation monétaire de la sexualité féminine.
- 5 Tout au long de cet article, nous mobiliserons les catégories binaires de sexe et de genre (femme - homme) pour proposer un idéal-type hétéronormé des TES. Il s'agit de rendre compte des formes dominantes de TES et de la manière dont elles s'articulent avec la société. En effet, sur les plateformes de sexcam, la majorité des offres sont proposées par des personnes se reconnaissant dans le sexe et le genre féminin, alors que la majorité de la consommation est réalisée par des personnes s'identifiant comme des hommes cis hétérosexuels (Jones, 2015, 2016, 2020 ; Anonymisation). De ce fait, nous n'utiliserons pas de manière systématique les formes de langage épïcène ou inclusif dans ce texte. De plus, il nous semble important de préciser que nous userons indifféremment des termes de sexcam et de livecam, ce dernier étant un terme émique mobilisé par les actrices et acteurs de notre terrain (Anonymisation), alors que le premier définit de manière claire et précise notre objet d'étude.

2. Les transactions économique-sexuelles

- 6 John Commons ([1934], 1989 ; Chavance, 2012) a construit une théorie des transactions économiques permettant de sortir du modèle traditionnel du marché qui oppose et articule quantités offertes et demandées. L'activité économique est conçue comme l'anticipation commune de transactions bénéfiques structurées par des règles d'actions (working rules). La transaction est ainsi pensée comme une activité sociale, mettant en jeu des dimensions calculatoires et inscrites dans une certaine durée pour les actrices

et acteurs directs et régulateur pour le contrôle que la société exerce sur ces activités. Au sens de Commons, ce sont des trans-actions (Beaurain et Bertrand, 2009) complexes et non une équation d'offre et de demande - qui serait plus adaptée à un échange commercial de marchandises. Pourtant, une offre est un mouvement concret de proposition, en particulier sur les marchés privés. De ce fait, c'est la demande qui peut opter pour telle ou telle offre, s'exprimer en fonction de celle-ci ou s'abstenir (Hirschman, 1970). C'est donc bien une séquence temporelle et spatiale spécifique et c'est sous cet angle que nous allons étudier les TES marchandes, à partir de leurs formes concrètes, comprenant des contacts physiques, jusqu'à leurs formes numériques « sans échanges de fluides » (Entretien Terpon Corp. 2018), au sein du marché mais également dans la sphère du ménage (Tabet, 2004). En ce sens, « la démocratisation de l'accès à Internet a contribué à la prolifération des intermédiaires sur des marchés (...) [en tant que] nouveaux acteurs marchands (...) » (Brasseur et Finez, 2020 : 23). Au sein de cet ensemble, « online sex work is the internet mediated exchange of sexual commodities and/or services. Online sex work can relate to the use of the internet to actually deliver a service. Therefore, online sex work also refers to a webcam model who performs a masturbation show for a client. » (Jones, 2015 : 795) Au travers du modèle mobilisé, vivre une relation matrimoniale à distance en utilisant des plateformes numériques pour échanger (sexto, appel vidéo, etc.) fait également partie intégrante des TES domestiques de notre modèle.

SOURCES DES DONNÉES EMPIRIQUES

Le présent article est une élaboration théorique et conceptuelle réalisée postérieurement et sur la base des enseignements tirés d'une étude de cas sur le *Sexcam*, étude de cas publiée récemment (Donzallaz Crevoisier, 2022). Cette recherche de terrain était de nature exploratoire. Une première étude de cas au sujet du travail du sexe de rue avait été réalisée sous la forme d'un mémoire de Master (Donzallaz, 2017). Ensuite, nous avons eu la chance d'avoir un contact privilégié et d'avoir pu effectuer quelques entretiens avec une *start-up* suisse de la branche. Ceci nous a donné accès à une importante documentation secondaire et décrivant bien les enjeux actuels du secteur, documentation élaborée par l'entreprise dans la perspective d'une levée de fonds décisive pour le développement et la commercialisation de caméras spécifiques au secteur du *livecam*. Ceci a permis de comprendre les grandes lignes de l'organisation de ce marché et de ses actrices.

Suite à cette phase exploratoire nous avons réalisé une étude de cas multi-scalaire dans le but de comprendre la dialogique des processus aux échelles locales, nationales et internationales. Au niveau international, nous avons étudié une multinationale de la branche aux commandes de la principale plateforme *Premium* de *Sexcam*. Pour ce faire, nous avons un contact direct avec le directeur financier du groupe qui nous a fourni des documents décrivant l'activité du groupe et plus précisément de la plateforme de *Sexcam*. Cette dernière compte un total de 50'000'000 visiteurs uniques par mois et génère un revenu mensuel moyen de 35'000'000 USD, en regroupant plus de 100'000 *active performers accounts*, dont plus de 2'000 actifs en *live* à tout moment (Docler Holding, 2019). Le site se situait en 2018 au troisième rang du Top 10 des sites comprenant le plus de *performers* enregistrées (Terpon Corp., 2018) pour un prix moyen de 3,69\$ la minute. Afin de

compléter cette phase analytique, nous avons procédé à 20 entretiens semi-directifs en ligne auprès de *performers* (actives et n'exerçant plus) en plus de l'étude de ces données secondaires.

D'un point de vue numérique, nous avons analysés de manière systématique les *forums* et profils de deux plateformes – LiveJasmin et WeCamgirls. Pour ce faire, nous avons créé des comptes personnels *online*, mais ne sommes jamais entré-e-s en transaction avec des prestataires ou de la clientèle. Cette analyse a été complétée par un grand nombre d'heures d'observation en ligne. Sur le site WeCamGirls, nous avons étudié les profils enregistrés depuis 2018 jusqu'en 2021 (n=127). Cette plateforme a été choisie, car, à côté des services proposés, elle permet des échanges entre *performers* concernant leur activité, échanges auxquels nous avons eu accès. Cette plateforme héberge un nombre important de modèles – plus de 15'000 – de 141 pays différents (Entretien Responsable WeCamGirls, 2018).

Bien entendu, ces recherches ont été menées en accord avec les services informatiques et la Commission d'éthique de l'université de Neuchâtel.

- 7 Commons distingue trois transactions : de négociation, managériales et de répartition. Chacune est basée sur des équivalences négociées et attendues, transactions que nous appliquons à la sexualité. L'ensemble se caractérise également par une « scène territoriale » (Guex et Crevoisier, 2015) combinant différents temps, différents lieux et différentes échelles. Si Bozon (2020) étudie la nature de l'échange au sein du continuum de Tabet, nous montrons comment la dimension numérique - tant en termes territoriaux que temporels - s'incruste dans la transaction. Pour ce faire, nous avons élaboré un idéal-type en trois temps et trois « scènes » des transactions économico-sexuelles (Fig. 1).

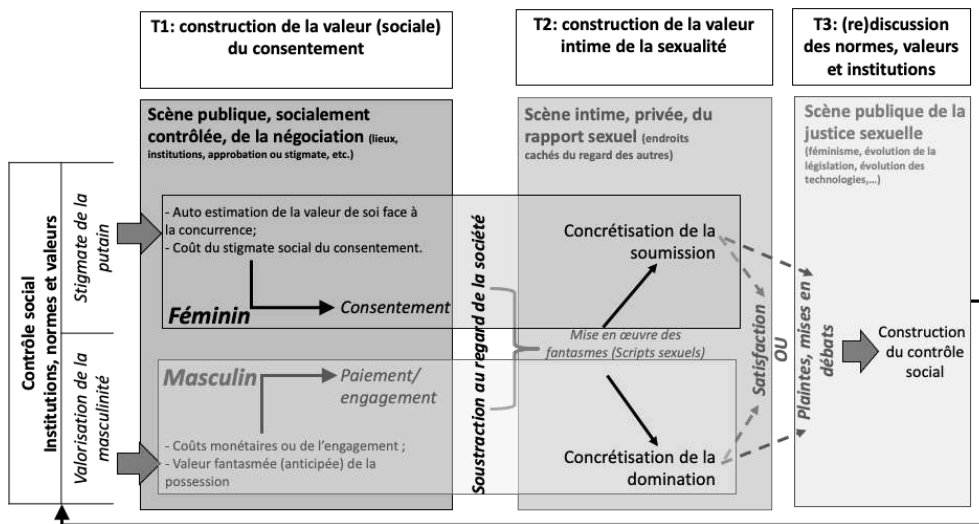


Figure 1 : Les trois temps et scènes des transactions économico-sexuelles, source : auteurs.

- 8 En premier lieu, la négociation proprement dite (T1) - bargaining transactions - est le moment où les protagonistes direct-es, en l'occurrence les partenaires sexuel-le-s potentiel-le-s, négocient les modalités d'une activité sexuelle future conjointe. Cette rencontre peut se faire lors d'interactions sociales (sorties en ville, entre ami-e-s, etc.) ou dans des endroits concrets (bars, clubs de rencontre) ou numérisés (plateformes de dating, réseaux sociaux). Elle peut aussi se faire dans les rues ou les espaces dédiés au

travail du sexe. Dans tous les cas, il s'agit de négocier le consentement en vue d'une activité sexuelle qui donne lieu au calcul d'une première forme d'équivalence. Il est question ici précisément de montrer la dimension de négociation et son asymétrie, contrainte par le contrôle social. Le calcul peut ne comprendre que l'activité sexuelle proprement dite à court terme (par exemple dans le cas du travail du sexe de rue) ou englober de nombreuses autres dimensions (comme dans le cas de la négociation d'un mariage ou d'un concubinage). Pour l'ensemble des cas, cette négociation peut donc se réaliser dans un espace concret dédié privé ou public, mais également en ligne pour les formes numériques. Les sites de rencontre laissent généralement totalement ouverte la question d'une éventuelle activité sexuelle. Leur fonction réside dans le fait de mettre les personnes en relation. Les sites d'escorting ou d'annonces en ligne supposent d'emblée une offre publique, généralement faite majoritairement par des femmes, mais mêlant diverses prestations non directement sexuelles (sorties au restaurant, girlfriend experience, puppy girls, sugar daddy, etc.), bien que les termes puissent avoir été fixés avant la rencontre, le consentement se négocie, de manière bilatérale, dans un espace numérique ou concret. Enfin, sur les sites de livecam, la relation évolue à partir d'un espace public numérique (une plateforme de sexcam par exemple) en principe vers une activité directement sexuelle privatisée - même si diverses prestations relevant du care (Scrinzi, 2016) sont fréquentes. En effet, tout un « travail émotionnel (...) permet de masquer (au moins partiellement) la dimension vénale de la rencontre » (Bozon, 2020 : 70). Dans le cas du livecam, les « [w]ebcam models (...) use highly stylized chat rooms to sell a range of erotic fantasy to online voyeuristic patrons—from benign conversation to exotic strip tease to explicit sex acts. » (Jones, 2015 : 777) La relation reste en principe numérique de bout en bout.

- 9 Cette première forme d'équivalence n'est pas qu'une simple rencontre de volontés totalement libres, mais d'actrices et d'acteurs institués - c'est-à-dire disposant de certaines libertés et de contraintes face aux institutions. Chaque protagoniste va s'auto-évaluer en fonction de divers critères du marché, de la concurrence, de ses envies et de ses ressources (monétaires, physiques, culturelles, etc.). Comme nous l'avons mentionné, il n'y a donc pas d'égalité dans le pouvoir marchand entre les parties en raison des différents bagages acquis durant la socialisation et les différents capitaux transmis. Concernant les TES, l'objet de la négociation est largement sexisé et genré. Il s'agit - toujours dans le cadre de l'idéal-type de la TES - d'obtenir le consentement féminin à partir d'une offre de contreparties sous la forme d'engagements (monétaires, en biens, etc.) fournis par la partie masculine. En cela, les espaces numériques de sexcams reproduisent ce schéma, car majoritairement les prestataires de service sont des femmes et la clientèle regroupe majoritairement des hommes (Jones, 2015, 2016, 2020 ; Anonymisation).
- 10 Cette liberté de négociation est toutefois largement contrôlée socialement par des lois (par exemple les comportements acceptés dans les espaces publics, les possibilités d'unions pour les couples de même sexe, etc.) ou des normes sociales (endogamie sociale au sein des mariages, cellule familiale avec enfants, etc.). Plus particulièrement, nous retiendrons deux normes culturelles très prégnantes concernant les TES : d'une part le « stigmate de la putain » (Pheterson, 1993) et d'autre part la valorisation de la masculinité comme capacité d'engagement et positionnement social (Bessière et Gollac, 2020) au travers d'éléments à connotation économique, tels que les noms de famille, les signes matériels ostentatoires, les capitaux culturels, etc. Ces normes et valeurs du

contrôle social sont élaborées par le débat public (Fig.1 - T3 de la transaction économique-sexuelle), mais doivent être comprises comme contrôlantes au temps premier de la transaction (Fig.1 - T1 de la transaction économique-sexuelle).

- 11 En termes spatiaux, il est important de noter que le travail du sexe concret est principalement le fait de personnes migrantes (Deschamps, 2007 ; Lévy et Lieber, 2009), opérant ainsi de manière moins directe sur les territoires fréquentés par leurs proches. Face à cela, le numérique permet d'éviter le stigmatisme par la non-superposition entre les espaces publics numériques sur lesquels les prestataires de sexcam offrent leurs services (directement sexuels), grâce aux paramètres de diffusion par pays activables sur les plateformes. « Ces services sont [ainsi] dissociés des cercles de la sociabilité ordinaire et permettent à ce titre l'organisation de rencontres loin des regards » (Bergström, 2020 : 159) au sein d'espaces concrets ou numériques. Nous reviendrons sur ce changement fondamental et sur les limites de cet anonymat par la suite.
- 12 Pour autant qu'il y ait eu accord en T1, il s'agit de comprendre la manière dont se déroule l'exécution concrète de la TES dans le temps et dans l'espace, en l'occurrence des activités sexuelles, qu'elles soient ponctuelles ou liées à des accords plus larges comme celui du mariage. Les transactions managériales - managerial transactions de Commons - consistent à accomplir les activités prévues dans le T1 et cette concrétisation nécessite de mettre en place une quantité importante d'éléments (des objets, des horaires, des lieux, etc.). Pour Commons, qui avait pour source d'inspiration le droit du travail, ces transactions managériales se font entre une personne dominante et une autre dominée. Dans le cas des transactions économique-sexuelles, l'activité sexuelle proprement dite passe par l'exécution de scripts sexuels (Monteil, 2016), dont le principal est celui de la domination masculine par l'achat de la disponibilité et de la soumission féminine. D'un côté au travers de la vente de disponibilité et de l'autre en position de prestataire de service, les femmes sont en position d'exécution, que l'acte sexuel ait lieu dans le cadre d'une activité professionnelle du sexe ou dans celui du devoir conjugal.
- 13 Cette activité se réalise en principe dans l'espace privé, que ce soit celui du ménage, d'un espace numérique synchrone ou d'une chambre d'hôtel. La société détourne alors pudiquement le regard, tout en ayant auparavant édicté, au travers des institutions, les principes d'équivalence entre les parties (ex : au travers des lois concernant l'engagement matrimonial, au travers d'un prix, de la structuration de lieux dédiés, etc.). Cette partie de la transaction est emblématique de l'espace privé (Fig. 1 - T2 de la transaction économique-sexuelle). Concernant les équivalences et en s'inspirant d'Hirschman (1970), le résultat de cette activité peut déboucher sur la satisfaction, sur la loyauté, sur la défection ou sur la prise de parole, en privé ou publiquement. Ainsi, il est possible de refuser le prix d'une prestation dans une rue dédiée ou de consommer une prestation de sexcam et de commenter la performance sur le profil de la personne prestataire.
- 14 Finalement, il faut comprendre la manière dont la société - entendue ici comme un ensemble d'actrices et d'acteurs participant aux débats sur la sexualité, y compris les médias, les parlements, les gouvernements, les différentes associations, etc. - structure et encadre les TES. Les institutions relatives à un domaine - dans notre cas celui de la sexualité - permettent de répartir les coûts et les avantages en fonction d'un critère d'équité. Ce sont les transactions de répartition - rationing transactions (Fig. 1 - T3 de la transaction économique-sexuelle).

- 15 Ces transactions prennent la forme concrète de débats dans l'espace public visant la production de formes de justice. Elles peuvent donner lieu à des règles formelles, comme les lois, mais également diffuser des normes et valeurs spontanées, comme la langue, ou pour le domaine économique-sexuel, le « stigmate de la putain » (Pheterson, 1993) ou la valorisation de la masculinité. Cette scène des institutions à l'échelle de la société permet de donner place à des formes de contestations. Cela peut être le fait de controverses militantes (celles de certains mouvements féministes jouent un rôle important), de procédures de modifications institutionnelles formelles (modification de la législation de l'institution du mariage) ou d'avènements technologiques produisant de nouvelles pratiques (comme le sexcam). C'est donc au niveau de cette scène que se construit le contrôle sur les transactions managériales et de négociations discutées précédemment.
- 16 La proposition d'examiner la transaction économique-sexuelle comme le déploiement dans le temps et dans l'espace d'un enchaînement continu de trois formes distinctes d'équivalences entre partenaires, avec leur entourage et sous le contrôle de la société, permet de dépasser le modèle de l'échange de l'économie politique traditionnelle et d'ancrer cet ensemble de manière spatiale, tout en permettant de mieux comprendre le rôle du numérique dans la transformation de ces transactions. Dans le cas du livecam, Nayar (2017) avait déjà partiellement montré ces séquences en les découpant en quatre phases temporelles : « (1) hosting and (2) animating site users' sexual and emotional fantasies. Still, they do not solely view their work in professional terms, highlighting the usefulness of enacting their amateurism by (3) performing authenticity and (4) developing ongoing friendships with site users for succeeding in this line of work. » (Nayar, 2017 : 474)

3. La transaction économique-sexuelle : entre continuum et stigmatisation

- 17 Ici, il s'agit de montrer la manière dont est contrôlée la sexualité féminine en l'encadrant dans deux formes spatio-temporelles spécifiques : d'une part, les lieux de reproduction, où la sexualité fait partie de transactions complexes, incluant différentes tâches domestiques et faisant réponse à une demande masculine ; d'autre part, en la stigmatisant dans les espaces publics, et ce d'autant plus si cette sexualité est offerte de manière directement marchande. Cet encastrement territorial est constitutif du continuum économique-sexuel (Tabet, 2004). À notre sens, c'est donc autant le caractère occasionnel ou pérenne, que l'encastrement dans un espace-temps particulier, qui caractérise ces transactions économique-sexuelles.
- 18 Finalement, il est possible de montrer que cette construction territoriale tourne autour de la neutralisation du pouvoir économique de la sexualité féminine dans la sphère marchande et du développement de la masculinité comme capacité d'engagement social.

3.1. Espace économique marchand et espaces de la sexualité

- 19 Par définition, une TES est une combinaison de dimensions économiques et sexuelles. Les institutions réglant des transactions économiques opposent le monde domestique et le monde marchand. Le premier fonctionne sur la base de la réciprocité entre les

membres y accédant : les différents services faisant l'objet de transactions constituent des échanges complexes, s'étalant dans la durée, s'appuyant sur l'engagement, et donc sur la redevabilité des parties l'une envers l'autre (Mauss, [1923], 2007 ; Polanyi, [1944], 1983). Dans ce monde domestique, la sexualité, et plus précisément la disponibilité sexuelle féminine, recouvre une valeur l'installant dans le calcul de l'équivalence globale et fait donc l'objet, conformément à l'approche de Tabet, d'attentes masculines. L'espace marchand repose sur des échanges bilatéraux et équilibrés, généralement une prestation contre de la monnaie. Le service est bien identifié et, dans le domaine de la sexualité, il peut aller jusqu'à une tarification précise de chaque sous-prestation. L'engagement prend fin dès la prestation effectuée. Ce qui est important est que « ce qui oppose l'échange marchand et le don, c'est la certitude du résultat. En revanche, la nature asymétrique des rapports de genre ne change pas » (Bozon, 2020 : 33). Chaque échange correspond à une contre-prestation, dont l'équivalence avec la prestation dépend de la valeur que lui attribue la société.

- 20 Une distinction essentielle des sociétés occidentales oppose les espaces publics et privés. Historiquement, cette distinction a pris la forme d'une réciprocité de perspective, la définition plus étroite de l'un renforçant la spécificité de l'autre. La sexualité a certainement constitué un des domaines déterminants de cette construction, les ébats sexuels étant strictement bannis de l'espace public et confinés aux espaces privés les plus exclusifs et les plus cachés (Cervulle, 2014 ; Rodriguez, 2017 ; Pryn, 2002). La concomitance de l'ensemble de tous ces éléments permet alors de comprendre deux éléments. Le premier réside dans la définition même du « stigmaté de la putain », puisque « [l]a place des femmes dans l'espace public a toujours été problématique, du moins dans le monde occidental qui, depuis la Grèce antique, pense et construit la politique comme le cœur de la décision et du pouvoir. "Une femme en public est toujours déplacée", dit Pythagore. » (Perrot, 2020 : 6). Non seulement les femmes sont problématiques au sein de l'espace public, mais lorsqu'elles opèrent au sein de ce même espace pour offrir des prestations sexuelles contre de la monnaie, elles déclenchent la figure paroxystique du stigmaté. Le second élément relève quant à lui de l'utilisation de l'espace privé comme territoire de création de revenu monétaire. C'est particulièrement le cas lorsque des prestataires de sexcam l'utilisent pour se constituer « an auxiliary income source » (Berg, 2016 : 161). De plus, la valeur de ces prestations ne réside pas uniquement dans la sexualité, mais aussi dans d'autres éléments fortement ancrés dans l'espace domestique, comme le care ou l'empathie. Les prestataires « peuvent entretenir avec leurs clients des liens durables et personnalisés mêlant affects et intérêts [Mayer 2013] » (Brasseur et Finez, 2020 : 21). En effet, les « [s]ex workers engage in emotional labour for male clients, not only through physical relief but (...) provide pampering, frivolity and empathy. (...) it should be understood as selling a form of emotional labour » (Sanders, 2005 : 331). Ce qui réunit ces différents éléments est leur fort ancrage dans une scène domestique. Dans le cas des sexcams, la plupart des shows proposés sur des plateformes liées à des studios professionnels sont mis en scène dans des décors domestiques clairement affichés (cuisine, salon, chambre, etc.) (Jones, 2016 , 2015 ; van Doorn et Velthuis, 2018 ; Bleakley, 2014). Les deux sphères de production et de reproduction sont alors superposées.

3.2. Les sphères de la production et de la reproduction

- 21 Ces sphères sont dans la littérature des métaphores spatiales. Leur territorialité est identifiable par l'articulation des dimensions public/privé d'un côté, marchand et non marchand de l'autre. De plus, l'articulation des axes espaces privés - publics et marchands - domestiques permet d'identifier quatre territoires particuliers dans lesquels s'inscrivent les TES, territoires que ces dernières ont contribué à façonner au cours de l'histoire. Afin de penser ces territoires et de comprendre en quoi la numérisation les transforme - ou non -, nous avons élaboré une typologie des espaces du continuum économique-sexuel (Fig. 2). Elle nous permettra de mieux comprendre les ressorts de la stigmatisation et la manière dont la numérisation l'affecte.

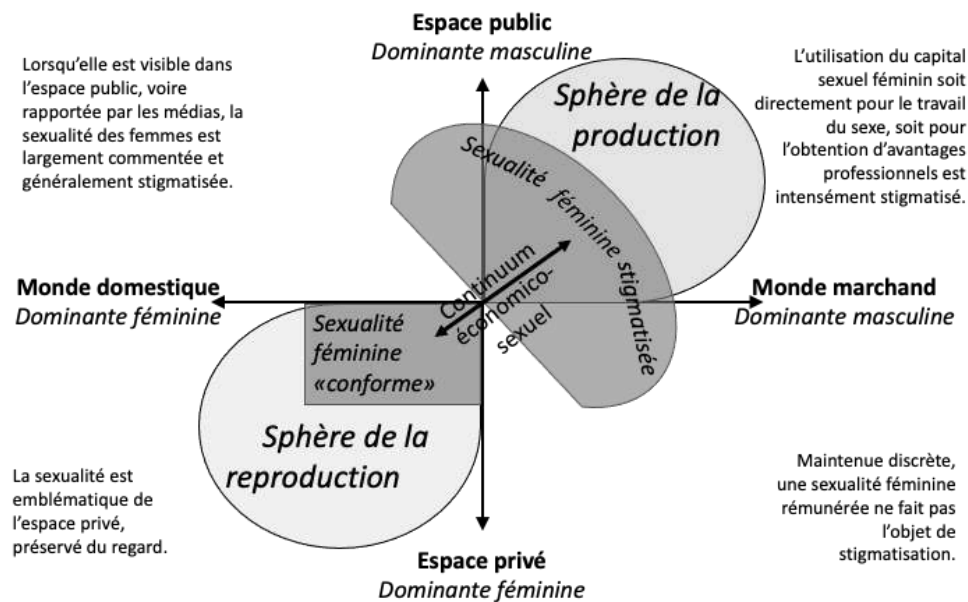


Figure 2 : Espaces du continuum économique-sexuel et construction de la stigmatisation, source : auteurs.

- 22 Comme les recherches du féminisme matérialiste, notamment les travaux fondateurs de l'économie politique du patriarcat (Delphy, 2019, 2015, 2013 [1977], 1992) l'ont montré, la sphère de la production se trouve à l'articulation du monde marchand et de l'espace public. Il s'agit d'un espace libre d'accès, dans lequel le travail est vendu contre un salaire, c'est-à-dire où ni le produit du travail, ni ses moyens ne sont détenus par les travailleuses et travailleurs (Salais, 1991). La sphère de la production comprend également le marché dans sa dimension publique, là où l'ensemble des biens produits est montré avec son prix et où chaque marchandise ou service offert peut par conséquent être acheté. Tout cela s'opère sous la supervision de l'État, qui a le pouvoir de contrôler chaque transaction. Du point de vue de la sexualité, les transactions se déroulant dans la sphère de la production sont fortement encadrées par des règles spécifiques et confinées à des espaces marqués par un statut d'exception comme les rues dédiées au travail du sexe ou les sex boxes.
- 23 La sphère de la reproduction se caractérise par un droit d'accès restreint aux seuls membres d'un ménage. Cette exclusivité constitue le cercle des personnes échangeant selon les règles de la réciprocité, où le travail, ses moyens et ses fruits font l'objet de contributions et de distributions multilatérales. Sur le plan de la sexualité, la sphère de

la reproduction se caractérise spatialement par la chambre à coucher, un espace réservé de manière encore plus exclusive aux seules protagonistes de la transaction. La sexualité est institutionnellement assignée à l'espace domestique privé, dont elle est emblématique (Koch et Miles, 2020 ; Crewe et Martin, 2017 ; Deschamps, 2011).

- 24 La distinction entre ces sphères est intrinsèquement liée aux rapports sociaux binaires de sexe et de genre : la sphère de production (publique et marchande) relève principalement d'une dominante masculine, la sphère de reproduction (privée et domestique) d'une dominante féminine. De nombreuses études montrent notamment comment sont régulés les espaces où des femmes offrent des prestations sexuelles dans l'espace public (Deschamps, 2011 ; Hubbard et Sanders, 2003 ; Coutras, 1992). Dans ce contexte, les espaces numériques et notamment le cas du sexcam sont des exemples de chevauchement et de floutage des frontières de ces sphères, car ce « mode of communication creates a new kind of social space, in which the private is performed for the public (...) » (Knight, 2020 : 21). Ces deux sphères ne sont donc pas isolées l'une de l'autre. Au contraire, au cours de l'Histoire, leur construction s'est faite de manière fortement interdépendante. Ainsi, ce qui est offert par le marché s'est en partie substitué au travail domestique, et réciproquement. Le cas des sexcams révèle cependant que la construction d'une authenticité de cette sphère domestique fait partie de la valeur marchande vendue. « The camgirls' line of work therefore equates less with the marketization of everyday life than with a commodification of so-called everyday life, as its clients imagine it to be. » (Brasseur et Finez, 2019 : 3) D'où l'intérêt de remobiliser aujourd'hui la théorie de Tabet sur le continuum économique-sexuel (2004) : si la dissociation spatiale traditionnelle entre espaces privés et publics est en partie surmontée au travers de la technologie, les valeurs socioculturelles liées aux scènes domestiques et marchandes sont remobilisées pour contribuer à la valeur monétaire des prestations livecam.

3.3. Spatialiser le continuum économique-sexuel

- 25 Les recherches de Paola Tabet se basent réflexivement sur les terrains de Malinowski aux îles Trobriand, où l'entretien sexuel permanent que les femmes offrent aux hommes s'effectue contre des dons/rendus. Tabet pense donc l'échange sexuel d'un point de vue économique sur un spectre continu permettant de relier un ensemble de prestations sexuelles. Au sein de cet ensemble, l'autrice différencie les types de services fournis (depuis la dimension sexuelle et ses variations, jusqu'à des rapports domestiques, et leurs formes de négociations et de compensations). La sexualité féminine est ainsi définie comme un service et « [...] n'apparaît [donc] pas comme un échange réciproque entre hommes et femmes, un échange du même avec du même, mais comme un échange asymétrique : il n'y a pas de sexualité échangée contre de la sexualité, mais une compensation masculine pour une prestation féminine, un paiement qui pourra revêtir des formes variées (don, compensation en argent, emploi, promotion, prestige ou statut social, et jusqu'au nom, pour n'en citer que quelques-unes) en échange d'une sexualité largement transformée en service. » (Tabet et Contreras, 2001 : 133) Ces éléments permettent alors de poser la domination masculine et la stigmatisation de la sexualité féminine au sein de ces transactions. Ce que Tabet définit comme l'enjeu central est non seulement l'expression du désir sexuel - attribué aux hommes - , mais également le fait d'être une « sujet[te] de la sexualité » (Ibid. : 137), les femmes étant reléguées dans ce processus. À cela, l'autrice ajoute « l'inégalité

d'accès aux ressources [qui] font que les femmes dépendent de leur travail sexuel et que le sexe est défini comme leur capital [...] tant dans les relations de mariage et de reproduction que dans des relations non-matrimoniales. » (Idem.) Cet ensemble se dessine comme « un rapport global qui lie oppression sexuelle [à cause de la non-prise en compte du désir des femmes], limitation de la connaissance [à cause de l'invisibilisation du plaisir sexuel féminin] et exploitation économique [par la sexualité échangée] » (Ibid. : 149). C'est ce que Tabet appelle « la grande arnaque ».

- 26 Cette base permet alors de penser que « le paiement n'est en effet pas ce qui définit une relation sexuelle par rapport à une autre » (Ibid. : 134). L'autrice pose que c'est « le caractère occasionnel ou intermittent de la relation, et non pas le type d'objets échangés [pouvant être de la monnaie], qui distingue [le travail du sexe] des autres relations. » (Idem.) Cependant, comment analyser les cas de mariages où il n'existe plus de relations sexuelles et les cas de travail du sexe ayant des relations suivies et de longue durée sur ce continuum ? De notre point de vue, il semble non seulement pertinent de penser les activités sexuelles en termes temporels, mais surtout de les distinguer spatialement et de décortiquer la manière dont le numérique permet de modifier cet axe spatio-temporel. Car en effet, « [n]ew communication technology, such as the Internet, forms new social environments and possibilities for interaction. In this social milieu, we can interact with others unrestricted by the usual boundaries of time or space (...). As the Internet is a mass medium not only for mass consumption but also for mass production, it allows us to publish and present ourselves without editing or interference from others. Because this apparently transparent technology permits more unmediated versions of the self, notions of intimacy and authenticity play an important role in relation to how the body is displayed visually. » (Hirdman, 2010 : 3)

3.4. La construction territoriale du « stigmaté de la putain »

- 27 Tout d'abord, l'approche territoriale permet de mieux cerner ce qu'est le « stigmaté de la putain » (Pheterson, 1993). Nous pouvons distinguer une offre féminine ou masculine, selon qui avance une proposition concrète. Premièrement, lorsque les femmes font une offre, c'est aux hommes de disposer, de faire leurs choix. « Ce sont majoritairement des femmes qui échangent leur sexualité contre autre chose. » (Trachman, 2020 : 126). Dans cette situation, la femme est stigmatisée et dans le modèle idéal-typique d'une prestation de travail du sexe essentialisée, il s'agit uniquement de sexe contre monnaie. C'est une transaction qui ne met aucun revenu futur, patrimoine ou pouvoir en jeu. La transaction se dénouera alors plutôt dans un lieu privé ou en ligne, ce qui encore n'engage que les ressources de la sexualité, dans un espace privé (dénouement immédiat, équilibre entre les prestations). Concernant le stigmaté en ligne, il peut être évité partiellement en choisissant des paramètres de diffusion dans des espaces éloignés du lieu concret de diffusion. En effet, ceci « minimizes risk exposure. Recently scholars have documented that online sex work has increased because of its numerous benefits, which include: promoting physical safety, fostering better wages, as well as assisting workers with advertising, screening clients, and reputation building. » (Jones, 2015 : 785) Cependant « it is essential to note that new dangers exist for online workers, such as the difficulty of maintaining anonymity, or being the victim of digitally facilitated crimes (for example, patrons may screen-capture and share camming videos, and/or share them without the worker's consent) (Jones, 2015b). » (Henry et Farvid, 2017 : 121)

- 28 Lorsque les transactions offertes sont des ensembles d'activités et de ressources, ce sont en général les hommes qui offrent (mariage, mise en ménage) et mettent ainsi les femmes en situation de disposer. Au sein de cet ensemble, la sexualité féminine est alors incluse dans ces transactions plus complexes en tant que contribution permettant de boucler l'équilibre de la transaction. En clair, l'acceptation féminine avalise un arrangement patrimoine/revenu (et plus anciennement d'alliance entre familles) et sexuel, entérinant alors la valeur économique de la sexualité féminine, puisqu'elle est contrepartie d'autres apports (Bessière et Gollac, 2020). L'ensemble des contreparties se déroule alors au sein d'espaces privés et n'est ainsi pas l'objet de stigmates.
- 29 Le travail du sexe peut ainsi être défini comme une offre de services directement sexuels dans l'espace public marchand (Fig. 2). Il est stigmatisé, alors que par exemple une maîtresse entretenue au sein d'un espace privé marchand ne l'est pas de manière aussi virulente. Dans l'espace public non marchand, le cas des femmes ayant une sexualité libre et assumée fait l'objet de stigmatisation, mais pas de répression de la part de l'État. Ces exemples permettent de penser les espaces publics au sein desquels le stigmate est le plus prégnant, mais également de voir que les espaces privés n'en sont pas exempts et que le numérique amène de nouvelles configurations possibles. Nous verrons que lorsqu'ils deviennent numériques, les espaces publics marchands ne font pas non plus l'objet de forte stigmatisation. Ce serait donc bien la conjonction public-marchand dans un espace concret qui poserait problème moralement.

3.5. La neutralisation du pouvoir marchand de la sexualité féminine

- 30 Le « stigmate de la putain » a pour principal effet d'empêcher les femmes d'utiliser leur capital sexuel dans des activités marchandes publiques, dans la sphère de la production. Ceci se concrétise de deux façons. Premièrement, dans le cas d'une offre de travail sexuel marchand (TSM) avec contrepartie monétaire, la professionnelle opère une activité clairement distinguée de toute autre activité publique. Ainsi, le TSM est assigné à des lieux dédiés faisant l'objet d'une réglementation, d'une police dédiée et voire même d'une interdiction totale. En second lieu, lorsque les femmes usent de leurs capitaux sexuels pour obtenir des avantages dans le monde de l'emploi avec une contrepartie non directement monétaire mais bien marchande, elles sont également intensément stigmatisées. Tout ceci fait apparaître que la société s'évertue à extraire de l'espace public marchand la sexualité féminine, ou, comme cela s'avère en partie impossible, à la confiner dans des espaces bien séparés. L'enjeu serait-il donc de maintenir l'espace public marchand libre du jeu de la sexualité féminine et des sexualités dites déviantes, ou à tout le moins de neutraliser son pouvoir marchand ? Tout se passe comme si l'espace public marchand ne pouvait pas se constituer et fonctionner si la sexualité féminine y était intégrée. Qu'est-ce que cela nous dit du point de vue du fonctionnement de la société, de l'origine du marché et de l'espace public - l'un et l'autre étant historiquement et étroitement liés ? Cette exclusion de la sexualité féminine de la sphère de la production permettait de régler les rivalités marchandes sans la participation des femmes, et par conséquent, d'inclure ces dernières sous la forme d'une contrepartie dans les accords. Cette forme historique semble aujourd'hui prendre de nouvelles directions. Les inégalités de revenus et de statut subsistent, mais le principe d'égalité des sexes commence à s'instituer dans les sphères de la production et de la politique. À la suite de cela, c'est tout un champ du contrôle social qui s'est ouvert (harcèlement, mouvement #metoo, etc.) et qui poursuit

la même finalité : extraire le pouvoir marchand féminin de la sphère de la production. Dans la sphère de reproduction, des changements se laissent entrevoir également (congé paternité ou parental, hommes au foyer, apport salarial équivalent dans le ménage, etc.) tout en gardant des bases structurantes persistantes comme la répartition inégale des tâches domestiques.

- 31 Si l'accès à la sphère de la production est désormais possible de manière visible aux femmes, pour autant que le pouvoir marchand de leur sexualité ne soit pas activé, se pose alors la question de ce que les hommes peuvent offrir comme contrepartie dans les autres espaces. Dans le domaine de la sexualité, si les hommes n'ont plus d'avantages économiques à faire valoir sur l'ensemble des femmes en général et sur celle(s) qu'ils convoitent en particulier, sur quelles institutions et selon quels scripts sexuels (Monteil, 2016) peut alors se fonder une TES ? Revenons au schéma général de la transaction sexuelle (Fig. 1). Comment le script sexuel de la domination (achat de disponibilité) / soumission (vente de disponibilité) peut-il encore fonctionner si la partie masculine n'est plus en position d'honorer un engagement de nature économique constituant la sexualité féminine en service dû ? Et si ce script ne peut plus fonctionner, quel est celui susceptible de le remplacer ? La sexualité est-elle désormais désencastrée de l'économique, et donc des rapports sociaux de sexe et de genre, ainsi que du pouvoir ? Libérée de la contrainte économique, la sexualité semble plus librement choisie, alors même que - comme le mentionne Tabet - ce qui est toujours en jeu réside dans « la différence entre la possibilité ou la non-possibilité d'exprimer son propre désir, entre avoir sa propre sexualité ou fournir un service à quelqu'un d'autre [...] » (Tabet et Contreras, 2001 : 142). Le modèle proposé permet de capter les formes traditionnelles des TES (mariage, prostitution, etc.), mais est-il à même de capter les changements provoqués par les mouvements féministes d'émancipation et par la numérisation ?

4. La numérisation : dépassement du stigmate et cloisonnement hors de l'espace public marchand

- 32 Les nouvelles possibilités offertes par la technologie telles que le sexcam viennent remettre en question les pratiques et les représentations en termes d'activités sexuelles, mais également les logiques territoriales en place. D'une part, les possibilités de communication directes et d'interaction avec le public (Bleakley, 2014), ainsi que la mise en avant de l'amateurisme sur les plateformes freemium permettent de se distancer de la dimension vénale et stigmatisée du travail du sexe. Le jeu entre relation professionnelle et personnelle (Brasseur et Finez, 2014, 2019) sortent le livecam des conventions standards de la pornographie. D'autre part, certains espaces publics soumis aux stigmates et à la répression ont eu l'occasion de se convertir au format numérique, permettant aux actrices et acteurs d'éviter certains jugements moraux et de contourner les lois de certains pays ou municipalités. Malgré cet évitement partiel, les espaces publics marchands revêtent toujours les dimensions de (re)discussion et définitions des normes et valeurs. De manière plus fondamentale, ils posent alors la question de la définition même de l'espace public : quel type d'espace numérique est public ? Et quel type demeure privé ? Les débats sur la question, notamment en termes de gestion des données, des identités, etc. sont révélateurs de cet état de transition que nous connaissons actuellement (Rouet, 2018 ; Kessous et Rey, 2009), car si l'économie

4.0 constitue aujourd'hui l'un des principaux moteurs de la croissance mondiale, elle soulève aussi des interrogations quant à la viabilité économique, politique et sociale du modèle sur lequel elle repose : la plateforme numérique qui permet de centraliser, d'extraire et de contrôler de grandes quantités de données, souvent sans l'accord explicite des utilisatrices et utilisateurs concerné·es (Srnicek, 2018). Le sexcam en est un bon exemple : il permet de constituer dans le même temps des espaces publics numériques subissant du stigmate, tout en permettant non seulement aux prestataires, mais également à la clientèle, d'éviter le stigmate au sein des espaces publics concrets (Figure 3).

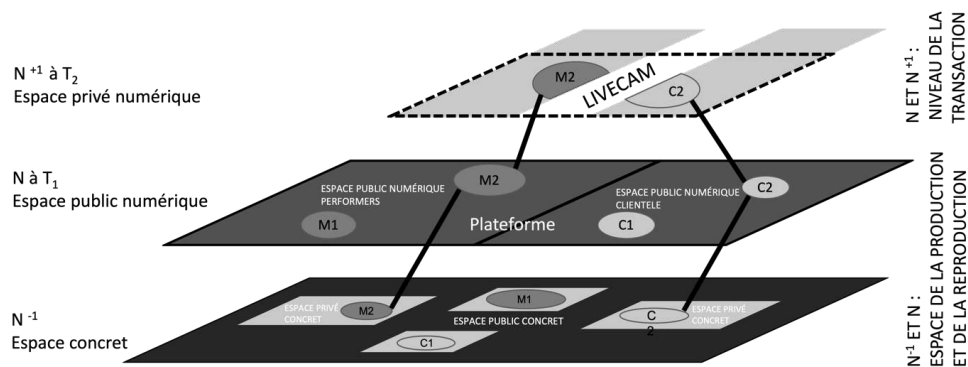


Figure 3 : Les espaces numériques et concrets du livecam, source : auteurs.

- 33 Dans la Figure 3, le niveau N-1 représente l'espace concret au sein duquel nous rencontrons les lieux où sont situés les modèles du sexcam (M) et les clients (C), chacune dans un lieu privé. Ces derniers ne pouvaient être mis en relation qu'en passant par l'espace public. Avec la connexion à une plateforme, les M et les C peuvent entrer en relation dans ce qui correspond à des espaces publics numériques, une forme de place du marché. Cet espace correspond aux écrans des consommateurs sur lesquels apparaissent les modèles les unes à côté des autres. Enfin, après négociation, une M et un C se rejoignent au niveau N+ 1 dans un espace numérique privé et exclusif pour le show.
- 34 De fait, tout le monde peut accéder aux contenus de livecam depuis un espace privé via un ordinateur personnel par la connexion et le visionnage. On ne se situe donc ni dans la sphère de la production, ni dans celle de la reproduction, mais dans l'articulation des deux par le numérique. Ceci limite le risque d'être moralement jugé pour de la consommation de prestations sexuelles tarifées, par exemple dans une rue dédiée. Même s'il s'agit toujours de sexualité féminine stigmatisée, le sexcam permet d'échapper au stigmate direct de l'espace concret. De plus, cette pratique contribue à brouiller les frontières, car des espaces privés concrets abritent une part de monde marchand monétarisé. En effet, les performers de sexcam réalisent leurs prestations au sein d'un espace privé concret - dans un studio privé dédié ou à domicile - faisant ainsi entrer le monde marchand au sein de l'espace privé, tout en produisant un service domestique relevant de la sexualité. Ces nouvelles pratiques, liées à l'avènement du numérique, rebattent certaines cartes tant au niveau des institutions que des espaces constitutifs des TES, ou dédiés aux TES.
- 35 Il est donc nécessaire de qualifier et de faire dialoguer les nouveaux espaces créés par le numérique. Le sexcam montre que les catégories binaires mobilisées précédemment -

production/reproduction, privé/public, domestique/marchand - sont sérieusement remises en question.

5. Conclusion

- 36 Historiquement, dans la société bourgeoise, l'espace public marchand est celui où s'exercent les rivalités masculines, que ce soit dans le champ politique, économique ou culturel (Raibaud, 2008). L'exclusion des femmes suggère fortement qu'il s'agissait avant tout d'établir les hiérarchies masculines pour procéder, dans un second temps, à des TES comme le mariage, le concubinage, le travail du sexe, etc. Dans ces transactions, les capitaux masculins formés dans la sphère de la production et qui constituent la masculinité, sont mis en avant dans la sphère de la reproduction, dans le sens où ils se transforment en valeur pour les hommes vis-à-vis des femmes.
- 37 Ce mécanisme permet aussi de comprendre pourquoi il est nécessaire d'exclure la sexualité féminine de cet espace, ou à tout le moins de la contrôler fortement, sans quoi la dimension genrée des rivalités masculines et leurs finalités allocatives ne pourraient pas se réaliser. Toutefois, cette exclusion a toujours été imparfaite, et les prohibitions de toutes sortes, aussi répressives qu'elles aient pu être, n'ont jamais pu mettre un terme aux TES marchandes et monétarisées. Il semble plutôt nécessaire de se demander en quoi ces formes de TES sont si dangereuses pour l'ordre social pour qu'elles soient à ce point contrôlées. L'approche territoriale laisse entrevoir ce schéma en deux temps (constitution de capitaux sociaux, puis négociation du consentement) et deux lieux (espace marchand, espace domestique) caractérisant les TES traditionnelles.
- 38 Les activités économiques créent des hiérarchies et des capitaux constitutifs des sexes et des genres notamment dans leurs dimensions économiques (Bessière et Gollac, 2020). Le numérique provoque à notre avis un changement fondamental dans la mesure où il permet d'articuler des espaces domestiques d'exercice de la sexualité avec un espace public numérique isolé du reste de la sphère de la production. En effet, ces TES sont à la fois marchandes et domestiques, dans le sens où les clients sont situés concrètement dans leur appartement, les performers sont dans des studios dont les décors miment les espaces domestiques, ou dans leur propre espace domestique. Enfin, la transaction se noue dans des lieux numériques publics - les plateformes où les performers s'exposent -, puis des lieux numériques privés - le show proprement dit (Anonymisation).
- 39 Il est donc possible de voir se développer des TES marchandes qui ne font plus l'objet d'une répression morale - l'affaiblissement du « stigmaté de la putain » - et/ou légale. C'est bien une nouvelle articulation entre des lieux et des espaces concrets et numériques qui rend ce contrôle social obsolète, notamment grâce à la participation de ce « nouvel acteur économique : l'intermédiaire » (Bergström, 2020 : 158) qu'est la plateforme. Ainsi isolée, la sphère du livecam ne perturbe en rien le fonctionnement de la sphère marchande traditionnelle, dans laquelle, au contraire, les arrangements économique-sexuels sont désormais davantage dénoncés et réprimés. Comme nous avons pu le montrer, cette économie numérique liée aux TES « se caractérise (...) par une forme de privatisation, notion qui traduit d'abord le déplacement d'une série de pratiques de l'espace public vers la sphère privée. » (Bergström, 2020 : 159).
- 40 En somme, l'avènement du numérique rend encore plus effective l'exclusion du pouvoir de la sexualité féminine - monnayée ou non - de la sphère de la production concrète. En cela, il renforce une institution traditionnelle du continuum économique-sexuel.

Toutefois, ceci se produit dans un contexte historique d'accès généralisé des femmes à cette sphère. Le jeu des rivalités marchandes semble désormais s'ouvrir avec des règles de plus en plus similaires, quel que soit le sexe.

- 41 La thèse de Tabet de l'encastrement économique des transactions sexuelles s'en trouve modifiée. En effet, il faut désormais distinguer une sphère numérique dans laquelle les TES sont des prestations comme les autres, tout en étant soigneusement isolées du reste des transactions marchandes et de l'espace public concret. Cette séparation est compatible avec l'analyse de Tabet, mais s'en distingue par la faiblesse du stigmatisme « parce que les usages numériques se déroulent souvent au foyer et qu'ils permettent l'anonymat » (Bergström, 2020 : 159) face à un entourage proche et l'équilibre du point de vue de la transaction. Ailleurs dans la société, il semble que nous nous dirigeons vers une sphère de la production expurgée des TES et qui serait donc un espace où s'exprimeraient des rivalités non-sexisées et non-genrées. Les rivalités masculines y seraient stigmatisées, ainsi que l'exercice de la séduction féminine marchande. Poussé à l'extrême, ce raisonnement envisage donc un désencastrement de la sexualité et de l'économique, un dépassement de la théorie de Tabet. Il ne s'agit là que d'hypothèses et de déductions rendues possibles par la mobilisation du cadre conceptuel proposé. Aujourd'hui, dans les faits, ce mouvement est seulement amorcé.
- 42 Dans la sphère de la reproduction également, les transactions sexuelles pourraient évoluer vers des formes désencastrées de l'économique, où les déséquilibres ne seraient plus liés aux genres et aux sexes, puisqu'il n'y aurait plus d'apport préalable masculin. Ces rapports de genres et de sexes renouvelés reposent peut-être la question des asymétries entre les plaisirs et désirs sexuels masculins et féminins, le premier étant décrit comme plus pressant par nature que par construction sociale. Plus globalement, que va-t-il subsister de la distinction entre la sphère de la production et celle de la reproduction ? Dans un monde où la sexualité féminine n'est plus constituée en valeur économique, ces sphères ne sont plus structurellement interdépendantes et genrées. Toutefois, nous avons vu que les TES tendent à être de plus en plus isolées dans des espaces numériques, là où elles sont moins stigmatisées. Plus généralement, allons-nous vers un cloisonnement accru entre les espaces de la sexualité et ceux de la sphère publique marchande ? Entre livecam, relations conjugales à distance, abonnements OnlyFans pour du contenu érotico-pornographique, asexualité revendiquée en couple, rencontres en ligne ou réalité virtuelle via un casque et des capteurs sensoriels, l'ouverture des formes de transactions sexuelles rendues possibles par la technologie n'est-elle pas devenue socialement acceptable grâce au désencastrement économique des TES et leur évitement de l'espace public ?

BIBLIOGRAPHY

BEAURAIN C et BERTRAND É (2009) La transaction dans l'économie institutionnaliste américaine : de Commons à Coase, *Pensées plurielle*, 1(20) : 13-24.

- BESSIÈRE C ET GOLLAC S (2020) *Le genre du capital. Comment la famille reproduit les inégalités.* Paris : La Découverte.
- BERG H (2016) 'A scene is just a marketing tool': alternative income streams in porn's gig economy, *Porn Studies*, 3(2) : 160-174.
- BERGSTRÖM M (2020) Ce que le numérique fait à l'économie du sexe. *Revue Française de Socio-Économie*, 25 : 155-160.
- BLEAKLEY P (2014) '500 Tokens to Go Private': Camgirls, Cybersex and Feminist Entrepreneurship. *Sexuality & Culture*, 18(4) : 892-910.
- BOURDIEU P (1972) Les stratégies matrimoniales dans le système de reproduction, *Annales ESC*, 4-5 : 1105-1127.
- BOZON M (2020) Qu'apporte une perspective socio-économique à la connaissance de la sexualité ? *Revue Française de Socio-Économie*, 25 : 29-40.
- BRASSEUR P et FINEZ J (2020). Les économies de la sexualité. *Revue Française de Socio-Économie*, 25 : 15-28.
- BRASSEUR P et FINEZ J (2020) Les économies numériques de la sexualité. *Revue Française de Socio-Économie*, 25 : 141-143.
- BRASSEUR P et FINEZ J (2019) Performing Amateurism: A Study of Camgirls' Work. In : JOURDAIN A, NAULIN S (2019) *The Social Meaning of Extra Money : Capitalism and the Commodification of Domestic and Leisure Activities*, Palgrave Macmillan : 211-238.
- CERVILLE M (2014) La sexualisation normative de l'espace public, *Hermès La Revue*, 69 : 146-151.
- CHAVANCE B (2012) John Commons's organizational theory of institutions: A discussion, *Journal of Institutional Economics*, 8(1) : 27-47.
- COMMONS J R (1989 [1934]) *Institutional Economics. Its Place in Political Economy*, Routledge.
- CREVOISIER O (2010) La pertinence de l'approche territoriale, *Revue d'économie régionale et urbaine*, 5 : 969-985.
- CREWE L et MARTIN A (2017) Sex and the city: Branding, gender and the commodification of sex consumption in contemporary retailing, *Urban Studies*, 54 (3) : 582-599.
- COUTRAS J (1992) Rapports sociaux de sexe et production de l'espace. *Les Cahiers du Genre*, 3 : 11-14
- DELPHY (2019) *L'exploitation domestique*, Paris : Syllepse.
- DELPHY (2015) *Pour une théorie générale de l'exploitation. Des différentes formes d'extorsion de travail aujourd'hui*, Paris, Syllepse et Saint-Joseph-du-Lac.
- DELPHY (2013 [1977]) *L'ennemi principal*. Paris : Syllepse, *Nouvelles Questions Féministes*.
- DELPHY (1992) *Familiar Exploitation: A New Analysis of Marriage in Contemporary Western Societies*, avec Diana Leonard, Oxford : Polity Press.
- DESCHAMPS C (2020) Les « échanges économique-sexuels » à l'épreuve des plateformes et foules numériques. *Revue Française de Socio-Économie*, 25 : 145-153.
- DESCHAMPS C (2013) Prix et valeur dans la circulation du désir, *Ethnologie française*, 3 : 391-398.
- DESCHAMPS C (2011) Deux usages, deux médiatisations : un dispositif. L'espace publics de femmes prostituées et de femmes multipartenaires, *Pensée plurielle*, 27 (2) : 59-73.

- DESCHAMPS C (2007), La figure de l'étrangère dans la prostitution, *Autrepart*, 42 : 39-52.
- DUFOUR D-R (2012) *Le divin marché*, Editions Gallimard.
- GUÉX D et CREVOISIER O (2015) A comprehensive socio-economic model of the experience economy : the territorial stage. In : LORENTZEN A., SCHRØDER L., & TOPSØ LARSEN K., *Spatial Dynamics in the Experience Economy*, Abingdon : Routledge : 119-138.
- HIRSCHMAN A O (1970) *Exit, voice and loyalty*, Cambridge Massachusetts, Harvard University Press.
- HENRY M et FARVID P (2017) 'Always Hot, Always Live': 1 Computer-Mediated Sex Work in the Era of 'Camming'. *Women's Studies Journal*, 31(2) : 113.
- HIRDMAN A (2010) Vision and intimacy. *Gendered Communication Online*. *Nordicom Review*, 31 (1) : 3-13.
- HUBBARD P et SANDERS T (2003) Making Space for Sex Work : Female Street Prostitution and the Production of Urban Space. *International Journal of Urban and Regional Research* Volume 27(1) : 75-89.
- JONES A (2020) *Camming: Money, power and pleasure in the sex work industry*. New York : New York University Press.
- JONES A (2016) "I Get Paid to Have Orgasms": Adult Webcam Models' Negotiation of Pleasure and Danger. *Journal of Women in Culture and Society* 42 (1) : 227-256.
- JONES A (2015) For Black Models Scroll Down: Webcam Modeling and the Racialization of Erotic Labor. *Sexuality & Culture*, 19 : 776-799.
- KESSOUS E et REY B (2009) Économie numérique et vie privée, *Hermès La Revue*, 53 : 49-54.
- KOCH R et MILES S (2020) Inviting the stranger, in: Intimacy, digital technology and new geographies of encounter, *Progress in Human Geography* : 1-23.
- LÉVY F et LIEBER M (2009) La sexualité comme ressource migratoire: Les Chinoises du Nord à Paris, *Revue française de sociologie*, 50 : 719-746.
- LIEBER M, DAHINDEN J et HERTZ E (2010) *Cachez ce travail que je saurais voir*. *Ethnographies du travail du sexe*, Lausanne, Antipodes.
- MAUSS M (2007 [1923]) *Essai sur le don*, Paris : Presses Universitaires de France.
- MONTEIL L (2016) *Scripts Sexuels*. In : *Encyclopédie Critique du Genre*, Paris : Edition La Découverte : 584-595.
- NAYAR K I (2017) Working it: the professionalization of amateurism in digital adult entertainment, *Feminist Media Studies*, 17(3) : 473-488.
- PERROT M (2020) *La place des femmes*, Éditions Textuel.
- PHETERSON G (1993) *The Whore Stigma: Female Dishonor and Male Unworthiness*, La Haye.
- POLANYI K (1983) *La grande transformation*, Éditions Gallimard.
- PRYEN S (2002) *Prostitution de rue : le privé des femmes publiques*, Presses Universitaires de France, *Ethnologie française*, 32(1) : 11-18.
- RAIBAUD Y (2008) *Masculinité et espaces publics, l'offensive des cultures urbaines*. Denève, S. *Utopies féministes et expérimentations urbaines*, Presses Universitaires de Rennes : 141-152.

- RODRIGUEZ A (2017) Les lois du genre: les espaces sociaux et le(s) sexe(s). In : BATSCH C. & SAQUER-SABIN F., Les espaces sexués, Topographie des genres dans les espaces imaginaires et symboliques, Zürich: LIT : 1-13.
- ROUET G (2018) Public et privé : des frontières en mouvement, *Hermès La Revue*, 80 : 259-265.
- RUBIO V (2020) Les clients d'escortboys : les ambivalences d'une économie de la prostitution en ligne. *Revue Française de Socio-Économie*, 25 : 65-82.
- SANDERS T (2005) 'It's Just Acting': Sex Workers' Strategies for Capitalizing on Sexuality. *Gender, Work and Organization*, 12 : 319-342.
- SALAIS R (1991) Flexibilité et convention du travail : une approche, *Économie appliquée*, 2 : 5-32.
- SCRINZI F (2016) Care. In : *Encyclopédie Critique du Genre*, Paris : Edition La Découverte : 106-115.
- SRNICEK N (2018) Capitalisme de plateforme. L'hégémonie de l'économie numérique, Montréal, Lux, coll. « Futur proche ».
- TABET P (2010) La grande arnaque l'expropriation de la sexualité des femmes. In : BIDEF-MORDREL Annie, Les rapports sociaux de sexe, Paris : Presses Universitaires de France : 104-122.
- TABET P (2004) La grande arnaque. Sexualité des femmes et échange économique-sexuel, Paris : L'Harmattan, Bibliothèque du féminisme.
- TABET P et CONTRERAS J (2001) La grande arnaque l'expropriation de la sexualité des femmes. *Actuel Marx*, 30 : 131-152. [En Ligne], URL : <http://www.jstor.org/stable/45300289> (consultée le 2 novembre 2021)
- TRACHMAN M (2020) Dépendance et intimité. Les dimensions non marchandes du commerce de la sexualité. *Revue Française de Socio-Économie*, 25 : 123-140.
- VAN DOORN N et VELTHUIS O (2018) A good hustle: the moral economy of market competition in adult webcam modeling. *Journal of Cultural Economy*, 11(3) : 177-192.

ABSTRACTS

This paper adopts the hypothesis put forward by Tabet (2004; 2001), according to which sexual transactions are always embedded within an economic framework, and seeks to illustrate how this embeddedness is presented today with a digital case study. Sexual Economic Transactions (SET) are approached from an institutionalist and territorial perspective, enabling us to supplement Tabet's structuralist framework and capture the changes that are underway. The aim is to identify the relational, institutional and computational modalities of SETs, and to propose an ideal-type based on Commons' transaction theory ([1934], 1989). In order to understand the interconnection between SETs and the rest of society, in the second section we identify a typology of territorialities, using the oppositions between public and private spaces on the one hand, and commercial and domestic spaces on the other. Taking as our starting point the idea that SETs have historically constituted activities that structure these oppositions, in the third section we examine how digitization today affects their inclusion in society through the case of sex cams. In conclusion, we propose the hypothesis that SETs have in the past assumed a character that threatens to jeopardize social order, and have always been subject to heavy control, particularly within the public commercial space. This control is today digitally reinvented by certain forms of avoidance of the "whore stigma" (Pheterson, 1993), while creating

even greater separation between the public and commercial sphere on the one hand and the commercial force of female sexuality on the other.

Cet article adopte l'hypothèse avancée par Tabet (2004 ; 2001), selon laquelle les transactions sexuelles sont toujours encadrées dans un cadre économique, et cherche à illustrer comment cet encastrement se présente aujourd'hui avec une étude de cas numérique. Les transactions économiques sexuelles (TES) sont abordées dans une perspective institutionnaliste et territoriale, ce qui nous permet de compléter le cadre structuraliste de Tabet et de saisir les changements en cours. L'objectif est d'identifier les modalités relationnelles, institutionnelles et calculatoires des TES, et de proposer un idéal-type basé sur la théorie des transactions de Commons ([1934], 1989). Afin de comprendre l'interconnexion entre les TES et le reste de la société, nous identifions dans la deuxième section une typologie des territorialités, en utilisant les oppositions entre espaces publics et privés d'une part, et espaces commerciaux et domestiques d'autre part. Partant de l'idée que les TES ont historiquement constitué des activités qui structurent ces oppositions, nous examinons dans la troisième section comment la numérisation affecte aujourd'hui leur inclusion dans la société au travers du cas des sexcams. En conclusion, nous proposons l'hypothèse selon laquelle les TES ont par le passé revêtu un caractère menaçant pour l'ordre social, et ont toujours fait l'objet d'un lourd contrôle, notamment au sein de l'espace public marchand. Ce contrôle est aujourd'hui réinventé numériquement par certaines formes d'évitement du "stigmatisme de la putain" (Pheterson, 1993), tout en créant une séparation encore plus grande entre la sphère publique et commerciale d'une part et la force commerciale de la sexualité féminine d'autre part.

INDEX

Mots-clés: Transaction économique sexuelle ; Institutionnel ; Perspective territoriale ; Public - Privé ; Domestique - Marchand

Keywords: Sexual Economic Transaction ; Institutional ; Territorial Perspective ; Public - Private ; Domestic - Commercial

AUTHORS

SALOMÉ DONZALLAZ

Assistante Doctorante, Institut de Sociologie, Chaire d'Economie Territoriale, Université de Neuchâtel

OLIVIER CREVOISIER

Professeur ordinaire, Institut de sociologie, Université de Neuchâtel olivier.crevoisier@unine.ch